

Image not found or type unknown



Vente de vehicule suite à décès

Par hivs, le **26/05/2015** à **20:28**

Bonsoir,

Mon père est décédé, la succession chez son notaire n'est pas encore ouverte.

Ma mère me réclame un courrier l'autorisant à vendre la voiture de mon père et également de lui laisser l'argent de la vente.

Si je ne me trompe pas, un véhicule fait partie des biens meubles dans une succession.

D'autre part, je ne suis pas sûre d'accepter cette succession.

Si je lui fait ce courrier, est ce que cela n'entraîne pas l'acceptation d'office de la succession?

D'avance merci pour vos avis.

Cordialement